

Fiche technique

Lissage plâtre 24 au rouleau

Description du produit Est un lissage plâtre appliqué au rouleau pour la finition et l'assainissement de crépis d'égalisation.
Lissage plâtre 24 fournit une surface uniforme et lisse.

Composition

Liants: plâtre, chaux hydratée blanche, liants organiques
Additifs: pierres calcaires
Adjuvants: additif de rejet d'eau, agent de pontage, retardateur de prise etc.

Champ d'application

Lissage plâtre 24 est une spatulation qui peut être utilisé au rouleau à la place d'un volume de lissage ou du talon de lissage et lissé avec la spatule à manche. Il convient également pour des réparations de lissages à base de plâtre existants, peints ou non.
Indiqué aussi sur des supports en crépis de fond, crépis d'égalisation, spatulations et peintures.
Idéal pour recevoir des peintures, finitions à gicler et ribages de finition.
Pour les finitions à base de minéral, ajouter 2 kg de liant A par sac (30 kg).

L'épaisseur de la couche

- Epaisseur de la couche maximale 0 - 5 mm
- Peut être lissé jusqu'à zéro

Consommation par m² env. 70 g par couche

Form de livraison Sac à 25 kg

Traitement

Addition d'eau: Saupoudrer le lissage plâtre 24 au rouleau de manière à ce qu'un ¼ de l'eau nécessaire reste comme excédent.
Temps de traitement: environ 1 heure
Traitement: ne pas travailler en dessous de +5° C

Saupoudrer le lissage plâtre 24 au rouleau dans l'eau, très peu mélanger. Appliquer avec un rouleau à longs poils et lisser immédiatement en croisant. Appliquer au minimum 2 fois.
Le lissage doit être sec et solide avant toutes autres applications.

Remarques Pour base correspondante, veuillez prendre en considération les documents

valables comme les normes SIA, fiches techniques de l'ASMPP ainsi que l'état actuel de la technique en bâtiment. Les fiches techniques sont toujours déterminantes pour l'utilisation de nos produits (www.granol.ch).

Stockage

Stocker à un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Dans un emballage fermé et entreposé au sec, la durabilité du produit est garantie jusqu'à 6 mois après la date de production. Date de production voir sur l'emballage.

Elimination

Ne pas éliminer le matériel dans les canalisations ou avec les ordures ménagères. Mélanger le matériel restant avec de l'eau, laisser durcir et évacuer comme les déchets de béton. Code d'élimination conformément au CED: 10 13 14. Eliminer à la décharge locale les emballages vides pour le recyclage, la récupération ou l'élimination.

Indications de sécurité

Danger

H318: Provoque des lésions oculaires graves.

Hydroxyde de calcium

CAS-Nr. 1305-62-0, EG-Nr. 215-137-3

Réagit très alcalin avec l'humidité.

P260d: Ne pas respirer les poussières

P280e: Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.

P302e: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P501e: Eliminer le contenu/réceptacle dans un mode assuré.

Granol SA

Zeughausstrasse 5, Postfach, CH-6210 Sursee

T +41 41 926 96 96

info@granol.ch, www.granol.ch

